

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
30 août 2011
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 29 août 2011, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
du Soudan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Comme suite à mes lettres précédentes sur la situation au Kordofan méridional, en particulier ma lettre datée du 25 août 2011 (S/2011/539), par laquelle je vous informais de la décision du Gouvernement soudanais de déclarer un cessez-le-feu unilatéral au Kordofan méridional, j'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre de doléances, datée du 29 août 2011, de M. Ali Ahmed Karti, Ministre des affaires étrangères du Soudan, concernant les violations incessantes, par le Gouvernement de la République du Soudan du Sud et l'APLS/secteur nord, des dispositions de l'Accord de paix global, pendant la période intérimaire et depuis l'accession à l'indépendance du Sud-Soudan, y compris leurs récentes activités militaires au Kordofan méridional (voir annexe).

En vous remerciant de l'aimable attention que vous voudrez bien porter à cette lettre de doléances, je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
(Signé) Daffa-Alla Elhag Ali **Osman**



**Annexe à la lettre datée du 29 août 2011 adressée
au Président du Conseil de sécurité par le Représentant
permanent du Soudan auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

[Original : arabe]

Je me vois dans l'obligation de vous présenter mes doléances concernant les violations et agressions récemment commises par le Gouvernement du Soudan du Sud. Toutefois, il me faut auparavant souligner que l'engagement du Gouvernement soudanais en faveur d'un règlement politique et de la stabilité ne peut être mis en doute. Cet engagement a trouvé son expression concrète dans la conclusion de l'Accord de paix global et les mesures prises ensuite pour en appliquer les dispositions de manière responsable et crédible. Ces dispositions prévoyaient notamment la tenue le 9 janvier 2011 d'un référendum sur le droit du Sud-Soudan à l'autodétermination, dont nous avons pris acte des résultats. Lorsque le Sud-Soudan est devenu un État indépendant, le Soudan a été le premier à reconnaître celui-ci et à lui proposer son soutien, comme le Président de la République l'a déclaré dans le discours historique qu'il a prononcé le 9 juillet 2011 dans la ville de Juba, discours qui atteste notre volonté inébranlable de faire le choix de la paix et de la stabilité.

À l'opposé de notre propre position, celle du Gouvernement de la République du Soudan du Sud s'est révélée d'emblée hostile à l'État d'origine, auquel le Président Salva Kiir a adressé, le jour même de la sécession du Sud-Soudan, des messages négatifs, dont certains, vous vous en souviendrez, affirmaient notamment ses liens avec les rebelles du Darfour et faisaient référence aux deux régions du Kordofan méridional et du Nil Bleu. Il n'est donc pas surprenant que cet État du Sud ait adopté une position agressive envers le Gouvernement qui lui a accordé le droit à l'autodétermination. La première des violations flagrantes commises par le Gouvernement du Soudan du Sud a été d'accueillir les dirigeants des mouvements rebelles du Darfour, de mettre à leur disposition des camps, des refuges et une formation et de leur fournir des armes, qu'ils ont utilisées contre le Gouvernement du Nord. Ce soutien s'est poursuivi sans relâche. Au début de mai 2011, sous couvert d'une opération de police, et en violation flagrante de l'Accord de paix global, 2 500 soldats se sont infiltrés dans la région d'Abyei. Le Gouvernement du Soudan du Sud s'est déjà refusé à s'engager à retirer ses forces au sud de la frontière convenue le 1^{er} janvier 1956, et s'est de même refusé à désarmer, démobiliser et réintégrer ses troupes présentes au Kordofan méridional. Il a ensuite trahieusement mené des attaques militaires contre les Forces armées du Soudan rattachées aux Unités mixtes intégrées, attaques qui n'ont pas même épargné les soldats de la paix de la Mission des Nations Unies au Soudan. Le Gouvernement du Soudan du Sud est allé plus loin encore lorsque, le 9 août 2011, pour coordonner les opérations militaires conjointes, il a parrainé dans la région de Kauda, au Kordofan méridional, une conférence à laquelle ont pris part des représentants des mouvements rebelles du Darfour et les dirigeants de la branche nord du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS). Les participants, à savoir Abul Qasim Immam al-Haj, pour la faction Abdul Wahid Muhammad Nur, Al-Rih Mahmud, pour la faction Minni Arcua Minawi, et Ramadan Nimr, pour le MPLS au Kordofan méridional, ont signé un document qui prévoyait le renversement du Gouvernement soudanais au moyen d'opérations militaires armées.

De plus, le MPLS est responsable d'innombrables violations et agressions au Kordofan méridional, et a notamment déclaré à maintes reprises pendant les préparatifs de l'élection du Gouverneur du Kordofan méridional qu'il opérerait pour la guerre s'il n'était pas satisfait par le résultat du scrutin. Son slogan devenu fameux, *al-najmah au al-hajma* (« l'étoile ou le combat »), signifiait que si leur candidat Abdul Aziz Al-Helu, dont l'emblème est une étoile, ne gagnait pas les élections, il entreprendrait des actions militaires. Le Gouvernement du Soudan du Sud est derrière tous les actes d'agression commis au Kordofan méridional, qu'il a soutenu avec des armes et du matériel. Ce gouvernement avait planifié ses opérations militaires au Kordofan méridional longtemps à l'avance, et ces opérations ont été lancées dès l'annonce des résultats des élections dans les régions d'Um Dorein, de Kauda et de Kadugli. Il existe aussi des routes directes entre le Soudan du Sud et le Kordofan méridional par lesquelles est acheminée l'aide militaire fournie à la branche nord du MPLS.

Malgré les violations et agressions commises par le Gouvernement du Soudan du Sud et le fait que celui-ci n'a cessé d'encourager et de soutenir la branche nord du MPLS et les mouvements rebelles du Darfour, l'objectif étant de créer un climat d'insécurité dans le pays, le Gouvernement soudanais a pris l'initiative d'annoncer un cessez-le-feu unilatéral de deux semaines dans la région du Kordofan méridional, et a même autorisé une commission de haut niveau à évaluer la situation humanitaire et en matière de droits de l'homme dans cette région. Toutefois, ces initiatives constructives se heurtent à l'attitude fermée du Gouvernement du Soudan du Sud, qui continue à inciter la branche nord du MPLS à porter la guerre en son nom au Kordofan méridional. Le Conseil de sécurité a la responsabilité de sauvegarder la paix et la sécurité internationales et a, de fait, contribué à la signature de l'Accord de paix global : nous nous référons ici aux résolutions pertinentes du Conseil, et d'abord à sa résolution 1574 (2004), adoptée à Nairobi, le Conseil ayant quitté son siège à New York pour se réunir à Nairobi en vue de soutenir la conclusion de l'Accord de paix global. Nous prions donc le Conseil de sécurité d'utiliser tous les moyens et pouvoirs dont il dispose pour convaincre le Gouvernement du Soudan du Sud d'honorer les accords qui ont été signés par nos deux pays et de s'abstenir dorénavant de former, soutenir et encourager les groupes rebelles armés du Kordofan méridional et du Darfour, et d'engager instamment ces groupes rebelles à entendre la voix de la raison et à répondre au cessez-le-feu déclaré par le Gouvernement en participant à des pourparlers directs en vue de parvenir à un règlement pacifique par la voie de la négociation et de la discussion.

Le Ministre des affaires étrangères
(Signé) Ali Ahmed **Karti**